

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 5 AOUT 1881.

**Rapport de la Commission de l'Intérieur, chargée
d'examiner le Projet de Loi relatif aux pensions
du personnel administratif et enseignant de l'Académie
Royale des Beaux-Arts d'Anvers, de l'Institut
supérieur de Commerce d'Anvers et du Conser-
vatoire Royal de musique de Gand.**

*(Voir les N°s 43 et 216, session 1880-1881, de la Chambre des Représentants,
et 96, même session, du Sénat.)*

Présents : MM. le Baron DE SELYS LONGCHAMPS, Président; COLLET, TAC-
QUENIER, BONNET, le Baron SURMONT DE VOLSBERGHE et BIART, Rapporteur.

MESSIEURS,

Votre Commission, après examen des pièces, a l'honneur de vous proposer
l'adoption du Projet de Loi.

Le Rapporteur,
BIART.

Le Président,
Baron DE SELYS LONGCHAMPS.